

Circulation chemin de la justice

Chers copropriétaires,

Nous venons de recevoir cette information concernant la modification de circulation Chemin de la justice et nous vous invitons à en prendre connaissance.

Il appartient à chacun de faire remonter à Nantes Métropole ses attentes sur le chemin de la justice en cours de test de changement de circulation.

Laurent Coutelier

Président de l'ASL Orée d'Orvault.

Direction Générale Territoires Proximité**Déchets et Sécurité****Pôle Erdre et Cens****Service projets**

Affaire suivie par Camille FRESNEAU

/ Tiphaine VRIGNAUD

Tél. 02.51.83.65.00

Projets.pole.erdre.cens@nantesmetropole.fr

Nos réf. : 2025D/1205/CF/TV/MDD

Objet : Test 2 : chemin de la justice – Nantes.

Nantes, le 5 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Il y a quelques semaines, vous nous aviez interpellés sur la fermeture du chemin de la justice et sur les difficultés liées à cette modification impactante.

Je vous informe qu'un bilan a été réalisé sur les 5 mois de test (mai à septembre 2025) sur la base de comptages des véhicules, d'observations terrains et d'une synthèse des remarques usagers reçues. Malgré les très bons retours de la part des usagers cyclistes, le bilan a démontré également une augmentation du trafic routier par le quartier orvaltais du Bois Raguenet. Celui-ci a été présenté aux élus métropolitains, nantais et orvaltais courant novembre en vue d'arbitrer sur la suite à donner.

Il a été acté, cette semaine avec les élus de Nantes Métropole et ceux de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres, de tester une autre configuration d'aménagement provisoire de la voie. Elle vise à maintenir un espace piéton/cycle sur la moitié de la voie avec une séparation de protection contre les véhicules. Sur cette nouvelle phase de test, le chemin de la Justice sera ouvert aux véhicules en sens unique nord-sud (Treillières vers Nantes). Ces modifications seront apportées très prochainement.

De la même façon que la première phase de test, cet aménagement provisoire sera évalué et analysé et fera l'objet d'un bilan au printemps 2026.

Les élus souhaitaient que nous vous transmettions cette information en amont.

Bien cordialement.

Camille FRESNEAU

Responsable du service Projets

Pôle Erdre et Cens

Direction Générale Territoires, Proximité, Déchets et Sécurité

Nantes Métropole
Toute correspondance doit être adressée à :

Madame la Présidente
Nantes Métropole
44923 Nantes CEDEX 9



Tél. +33(0) 2 40 99 48 48
contact@nantesmetropole.fr

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez [ici](#)

Pour vous désinscrire, cliquer [ici](#)